



## GRANCY-INFO AVIS A LA POPULATION

### COVID-19 (coronavirus)

L'ensemble de la Suisse est désormais en **état de nécessité depuis le 17 mars 2020 à minuit.**

**Le Conseil d'état vaudois, par l'arrêté du 16 mars 2020 relatif aux mesures de protection de la population et de soutien aux entreprises face à la propagation du coronavirus, a pris les mesures suivantes :**

- Interdit toutes manifestations sans exceptions,
- les écoles, les restaurants, les bars et les commerces non essentiels ainsi que les lieux de loisirs et de divertissement doivent rester fermés jusqu'au 30 avril 2020 ;
- Les rassemblements dans les parcs, jardins publics et aires de jeu sont limités à 5 personnes, pour autant qu'une distance sociale de 2 mètres soit respectée ;
- Les rassemblements privés sont limités à 10 personnes.

La Municipalité souhaite préciser que la place de jeux et les refuges forestiers sont concernés par les interdictions précitées.

Compte tenu de la situation d'urgence sanitaire liée au Coronavirus (COVID-19) et afin de protéger la santé du personnel communal et de la population, les guichets de l'administration communale et de la bourse sont fermés du **18 mars au 30 avril 2020.**

**Nous restons à votre service via les canaux de communications suivants :**

**L'accueil téléphonique est assuré selon les heures d'ouverture du bureau communal au 021 861 14 80 le mardi 15h00-18h00 et le mercredi 08h00-10h00 et également par mail : [admin@grancy.ch](mailto:admin@grancy.ch)**

**La bourse communale peut être atteinte uniquement par mail : [bourse@grancy.ch](mailto:bourse@grancy.ch)**

#### **Cartes journalières CFF**

**Les guichets de l'administration communale de Cossonay sont fermés du 17 mars au 30 avril 2020. La Municipalité de Cossonay a décidé que la vente des cartes journalières CFF ne serait plus assurée durant cette période.**

#### **Fermeture du refuge des Grandes Perrauses**

La cabane reste momentanément fermée. Vous pouvez vous adresser à Mme Pierrette Pittet pour obtenir la clé au ☎ 079 261 17 53.

Les décisions actuelles découlent d'un acte de responsabilité envers l'ensemble de la population et nous sommes convaincus que, dans une telle situation exceptionnelle, la protection de la santé doit être notre priorité à toutes et tous.

Voir au verso

La Municipalité

## VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:



### ✓ NOUVEAU



#### Garder ses distances.

Par exemple:

- Protéger les personnes âgées en maintenant une distance suffisante.
- Garder ses distances dans les files d'attente.
- Garder ses distances lors de réunions.

### POUR RAPPEL:



Se laver soigneusement les mains.



Éviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



En cas de fièvre et de toux, rester à la maison.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

[www.ofsp-coronavirus.ch](http://www.ofsp-coronavirus.ch)



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG  
Office fédéral de la santé publique OFSP  
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP  
Ufficio federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation

*Numéros d'appels d'urgence pour toutes les questions liées au coronavirus : pour la population : le 0800 316 800 (tous les jours de 8h00 à 20h00), pour les professionnels de la santé, les administrations et les entreprises : 0848 477 47 (tous les jours de 8h00 à 20h00).*